



Assemblée générale

Distr. générale
2 mars 2010
Français
Original : espagnol

Soixante-quatrième session

Point 19 de l'ordre du jour

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 25 février 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, adoptée lors du Sommet de l'unité Amérique latine-Caraïbes, qui s'est tenu à Riviera Maya (Mexique) du 21 au 23 février 2010 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite déclaration comme document de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de Cuba
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Pedro Núñez Mosquera



**Annexe à la lettre datée du 25 février 2010 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Février 2010

**Déclaration sur la nécessité de lever le blocus économique,
commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis
d'Amérique**

Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, réunis dans le cadre du Sommet de l'unité, nous élevons avec la plus vive énergie contre les mesures économiques coercitives et unilatérales, appliquées pour des motifs politiques à l'encontre de pays souverains, qui font obstacle au bien-être des peuples visés et sont conçues pour empêcher ceux-ci d'exercer leur droit de décider, de leur plein gré, de leurs régimes politique, économique et social.

À cet égard, nous réaffirmons notre opposition la plus énergique à l'application de lois et de mesures contraires au droit international telles que la loi Helms-Burton et engageons le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à mettre un terme à l'application de cette dernière.

Nous demandons donc au Gouvernement des États-Unis d'Amérique de se conformer aux dispositions des résolutions successives de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies sur la question et de lever le blocus économique, commercial et financier qu'il impose à Cuba, étant entendu que ce blocus est contraire au droit international, pose des obstacles considérables et injustifiables au bien-être du peuple cubain, et nuit à la paix et à la coexistence entre les nations américaines.
